

Concours de nouvelles Jeune plume Paris Polar

Organisé par la mairie du 13^e et l'association Paris Polar
Ouvert du 1^{er} juillet au 26 octobre 2019

- Règlement
- Fiche d'inscription
- Autorisation parentale

Les dossiers sont à renvoyer à l'adresse suivante :

cultur13@paris.fr

Avant le 26 octobre 2019

Règlement du jeu - concours

Article 1 : Objet du concours

Ce concours s'adresse aux jeunes âgés de 10 à 15 ans, selon deux catégories 10/12 ans et 13/15 ans.

Il est organisé par la mairie du 13^e et l'association Paris Polar. La participation est libre, gratuite et individuelle.

Article 2 : Conditions du concours

Les nouvelles devront correspondre au genre polar (crime, mobile, coupable, victime, arme, enquête...).

La nouvelle est un récit court et bref, écrit en prose. Les personnages d'une nouvelle sont peu nombreux. L'intrigue est basée autour d'un évènement. Elle comporte impérativement un titre. Le dénouement de l'histoire, « chute » du récit, est généralement surprenant et inattendu.

Article 3 : Modalités de présentation du texte

Chaque participant ne pourra présenter qu'une seule nouvelle de 5 pages recto maximum, selon la mise en page suivante :

Police : Times new roman

Taille : 12

Interligne : 1,5 ligne

Marges (haut, bas, droite et gauche) : 2,5 cm

Article 4 : Modalités d'inscription

Le candidat enverra avant le 26 octobre 2019 et dans un seul mail :

- Sa nouvelle en fichier joint (document PDF)

- La fiche d'inscription

- L'autorisation parentale signée

À l'adresse : cultur13@paris.fr

Article 5 : Clauses de participation

La nouvelle déposée doit être individuelle et ne pas avoir été primée dans un autre concours. Il ne sera accepté qu'une nouvelle par personne.

Article 6 : Droits d'auteur

Les participants garantissent que leur œuvre est originale, inédite, et qu'ils disposent librement de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle (notamment droits d'auteur et des droits voisins) attachés à cette œuvre aux fins de participer au concours.

Ils déclarent que l'œuvre ne contrevient pas, en tout ou partie, à des droits d'auteur ni des droits de toute tierce partie, ni à toute autre disposition du droit en vigueur, et assume donc l'entière responsabilité au titre de cette œuvre.

Notamment, les participants garantissent que dans l'hypothèse où ils auraient utilisé des échantillonnages ou des extraits d'œuvres existantes, ils ont obtenu l'autorisation préalable de leur(s) auteur(s) ou ayant(s) droit au titre de cette utilisation.

Ainsi, les œuvres ne devront pas :

- contenir des éléments violant des droits de propriété intellectuelle ;
- comporter des propos choquants, insultants ou diffamants à l'encontre d'autrui, ou ne respectant pas la législation et réglementation française, cette liste n'étant pas limitative.

Les participants garantissent les organisateurs contre toute revendication de tiers tant au titre des droits d'auteur que des droits voisins.

Article 7 : Jury

Le jury du concours sera composé d'élus de la mairie du 13^e, d'un auteur, d'un libraire, d'un éditeur et de membres de l'association Paris Polar.

Article 8 : Remise des prix

La remise des prix aura lieu le vendredi 22 novembre 2019, à l'occasion de l'inauguration du festival « Paris Polar » à la mairie du 13^e.

Article 9 : Prix

Le ou les lauréats se verront remettre des bons d'achats d'une valeur de 100€ et des livres.

Article 10 : Communication

La mairie du 13^e arrondissement et l'association Paris Polar prennent en charge la communication de l'événement. Les nouvelles lauréates seront publiées sur leur site Internet. Tout gagnant au concours autorise les organisateurs à citer ses nom et prénom, à des fins de communication sur les résultats du concours.

Article 11 : Respect et modifications du règlement

La mairie du 13^e arrondissement et l'association Paris Polar se réservent le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler ce concours si les circonstances l'exigeaient. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

La validation de l'inscription implique de la part des participants l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des modalités de déroulement du concours.

Toute fraude ou tentative de fraude au présent jeu par un participant entraînera l'élimination de ce dernier.

FICHE D'INSCRIPTION

Nom du participant :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Pièces à fournir :

- Nouvelle de 5 pages recto maximum selon les modalités précisées dans le règlement
- Autorisation parentale signée
- Le règlement signé

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél fixe et portable :

Responsable légal de (nom du mineur)

Âgé de.....

Autorise (nom et prénom du mineur).....

À participer au concours de nouvelles Jeune Plume Paris Polar

Date :

Signature du responsable légal